



ÉCOLE

LA MACHE

« Le premier apprentissage est celui du métier d'homme »

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2011

Le défi d'une formation industrielle et d'une insertion professionnelle

« Depuis de nombreuses années, nous faisons confiance à l'École La Mache, car nos usines ont besoin de jeunes bien formés »



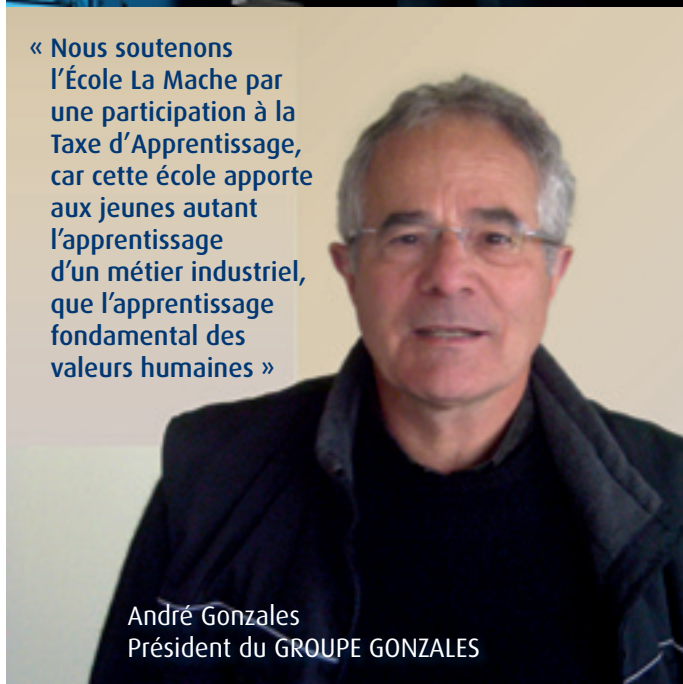
Louis Landrot  
Président de ASTRIANE

« Je soutiens les écoles qui préparent aux métiers de l'industrie, secteur vital de notre économie »



Xavier Charcosset  
Directeur Général d'EMO-FRANCE

« Nous soutenons l'École La Mache par une participation à la Taxe d'Apprentissage, car cette école apporte aux jeunes autant l'apprentissage d'un métier industriel, que l'apprentissage fondamental des valeurs humaines »



André Gonzales  
Président du GROUPE GONZALES

« Je soutiens la formation professionnelle »



Patrick Thollin  
Président du Directoire d'ELECTRICFIL AUTOMOTIVE

# La taxe d'apprentissage

## Les 3 défis de notre école

### Le défi pédagogique

Une école pour apprendre autrement.  
Former des intelligences et accompagner les jeunes dans leurs orientations et sur tout leur parcours de formation, du professionnel au supérieur.

### Le défi industriel

Apprendre en situation réelle par des liens étroits avec les entreprises.  
Former des professionnels pour l'industrie et le BTP, reconnus pour leur compétence, pour leur intelligence industrielle.

### Le défi éducatif

Un lieu d'apprentissage de la vie en société.  
Former tout l'homme, des hommes complets, équilibrés, se distinguant par leur comportement social, leur savoir-être, leur engagement, ouverts à la culture et au monde qui les entoure.

## Nos formations

**Lycée** Lycée Professionnel (350 jeunes)  
Lycée Technologique (250 jeunes)

- Mécanique Productive
- Structures Métalliques
- Électrotechnique
- Systèmes Électroniques Numériques
- Bois Agencement

**Bts** (150 jeunes)

- Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle
- Réalisation d'Ouvrages Chaudronnées
- Construction Métallique
- Électrotechnique
- Agencement de l'Environnement Architectural

**Sup'** Post-BTS formations en alternance (120 jeunes)  
Statut étudiant (40 jeunes)  
Formation Continue

- Chargé d'Affaire International
- Chef de Projet Informatique et Réseaux
- Robotique/Énergie renouvelable
- Technico-Commercial
- Chef de Projet Innovation Industrielle

## Pourquoi donner à l'école La Mache...



**Nous formons vos professionnels de demain.**

Travaillant sur des cas réels, nos élèves bénéficient d'une expérience pratique, concrète et d'une formation en alternance « intégrée » unique.



**Des résultats exceptionnels**

- Pour la formation de technicien avec un excellent taux de réussite.
- Pour l'insertion professionnelle avec 100 % de plein emploi 3 mois après le passage des diplômes.



**L'enseignement technique industriel nécessite un matériel performant et coûteux.**

L'école a besoin de maintenir un niveau technologique adapté à l'industrie d'aujourd'hui.



**Soutenez l'École La Mache.**

Nous garantissons une formation adaptée aux exigences des métiers de l'Industrie et du Bâtiment avec très peu d'aides financières publiques.



**Fondation reconnue d'utilité publique,**

notre école sous contrat est associée durablement aux institutions publiques et aux partenaires du monde éducatif et économique qui sont représentés au sein du Conseil d'Administration.

## Mode d'emploi

### Comment verser ?

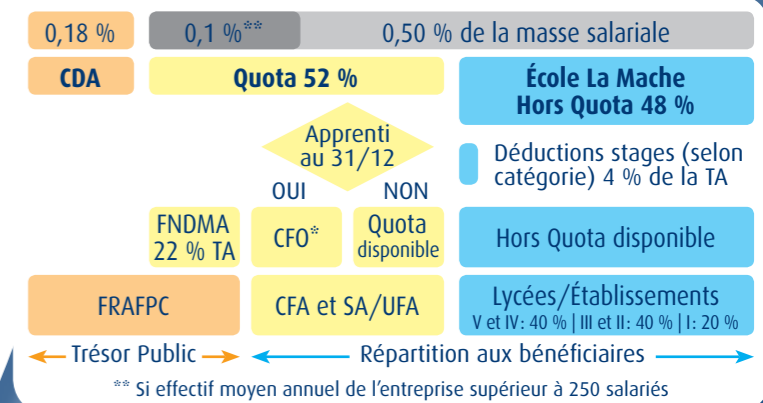
- Par un organisme collecteur : en précisant École La Mache sur le formulaire de versement de votre collecteur.
- En retour l'organisme collecteur vous adressera un reçu libératoire pour justifier votre versement auprès de votre Centre des Impôts.

### L'habilitation :

L'école La Mache est habilitée à percevoir la totalité de la taxe nette, répartie dans les 3 catégories suivantes :

**Niveau A**  
**Niveau B**  
**Niveau C**

(en cumul avec Niveau B)



\*CFO : Concours Financier Obligatoire. Montant non encore déterminé.

FNDMA : Fonds National de Développement et Modernisation de l'Apprentissage.

FRAFPC : Fonds Régionaux de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle Continue

SA : Section d'Apprentissage

**Taxe 2011 :**

La Contribution pour le Développement de l'Apprentissage (taux de 0,18 %) est recouvrée et collectée par les OCTA, sur le même support que la taxe d'apprentissage, mais elle est distincte de la taxe.

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2011

Le défi d'une formation industrielle et d'une insertion professionnelle

**90 ans au service des jeunes - 90 ans au service des entreprises**

**Cette année l'École La Mache a 90 ans... et pas une ride.**

Comme vous et pour vous l'École a réussi à s'adapter à ce monde de l'industrie en constante évolution.

Grâce à vous et aux entreprises qui nous soutiennent, l'École a su garder et enrichir un projet pédagogique et éducatif, un outil industriel unique pour former les professionnels et les cadres dont vous avez besoin et pour bâtir l'avenir de votre entreprise avec des hommes et des femmes debout.

La qualité de nos formations est la garantie de cette réussite. Votre soutien, le soutien par votre Taxe d'apprentissage est indispensable, sans lui il nous est impossible d'assurer les investissements nécessaires.

Nous vous invitons particulièrement à la manifestation **des 90 ans** en présence de nos autorités le **18 février à 19h**.

Vous comptez sur nous, nous comptons sur vous.

D'avance au nom des élèves et de l'équipe éducative, nous vous disons un grand merci.

**Jean-Philippe Buchet**

Directeur Général de l'École La Mache



## Contacts

**Corinne Crouzet**

☎ 04 72 78 55 63

corinne.crouzet@ecolelamache.org

**Guillaume Bertoye**

☎ 04 72 78 55 60

guillaume.bertoye@ecolelamache.org

[www.ecolelamache.org](http://www.ecolelamache.org)

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter



75 Boulevard Jean XXIII - 69373 - LYON CEDEX 08  
Lycée: Tél.: 04 72 78 55 55 - Fax: 04 78 00 40 80 - [lycee@ecolelamache.org](mailto:lycee@ecolelamache.org)  
Sup'La Mache: Tél.: 04 72 78 55 66 - Fax: 04 72 78 55 68 - [centredeformation@ecolelamache.org](mailto:centredeformation@ecolelamache.org)